



C'est ce jeudi 28 septembre que s'ouvre le procès des victimes de la catastrophe d'Eséka.

Les proches des victimes de cette catastrophe doivent se rendre à Eséka pour l'ouverture du procès dont la responsabilité de Cameroon Railways (Camrail) avait été clairement établie. Un an après ce drame, le processus d'indemnisation des victimes instruit par le chef de l'Etat ne s'est toujours pas passer de la bonne manière. Pour certains proches des victimes, Camrail n'a toujours pas pris conscience de la profondeur du mal. « Camrail ne se sent pas concerné par les recherches de mon épouse ». Affirme Thomas Dissake qui espère désespérément retrouver sa femme disparue au cours de cette catastrophe.

On se rappelle encore du déraillement de ce train 153 de la société Camrail à proximité de la gare d'Eséka en octobre 2016 qui avait fait officiellement 79 morts et environ 600 blaisés.